

Avis n°19-150983

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/19-150983/officiel>

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 2

Annonce No **19-150983**

Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : VILLE DE BOHAIN EN VERMANDOIS.

Correspondant : Yann ROJO, 1 Place du Général de Gaulle 02110 Bohain-en-Vermandois.

Adresse internet du profil d'acheteur :

<https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=11560> .

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : fabrication-Fourniture et livraison de repas pour la restauration scolaire et le personnel d'encadrement et communal

la présente consultation concerne la fabrication de repas en cuisine centrale, la fourniture et livraison en liaison froide de ces repas sur différents sites, destinés aux enfants des écoles, au personnel d'encadrement et communal de la Ville de Bohain en Vermandois.

Cette prestation fait l'objet d'un lot unique.-.

Catégorie de services : 17.

Lieu d'exécution : cantines scolaires, 02110 Bohain-en-Vermandois.

Code NUTS : -FRE21.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

la présente consultation concerne la fabrication de repas en cuisine centrale, la fourniture et livraison en liaison froide de ces repas sur différents sites, destinés aux enfants des écoles, au personnel d'encadrement et communal de la Ville de Bohain en Vermandois

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : le nombre annuel de repas à confectionner peut être évalué à un peu plus de 17 000 et se décompose comme suit :

A)Pour la période scolaire, la restauration fonctionne le midi uniquement les lundi, mardi, jeudi et

vendredi de l'année scolaire, estimé à un peu plus de 17 000 repas (maternel et primaire)
b) pour le personnel d'encadrement et le personnel communal : une dizaine de repas par an.

Des variantes seront-elles prises en compte: oui.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : .

à compter du 1^{er} janvier 2020 et jusqu'au 31 décembre 2023.

Cautionnement et garanties exigés : il n'est pas prévu l'application de la retenue de garantie dans le présent marché.

il n'est pas prévu de paiement de l'avance forfaitaire dans le présent marché.

il n'est pas prévu de cautionnement dans le présent marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

les dispositions relative au délai de paiement dans les marchés publics sont applicables, étant précisé que le délai global de paiement des sommes dues au titre du marché est fixé à 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement par la Collectivité, conformément à l'article R.2192-10 du code de la commande publique.

Les prestations fournies sont payables par mandat administratif, après réception d'une facture détaillée et retraçant par catégorie de repas et par point de livraison les quantités livrées pour le mois écoulé.

financement de la prestation sur le budget de la Collectivité.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail);
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise;
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : #####;
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés : #####;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire ATTR11, Acte d'engagement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-attribution-marches-2016>);
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>);
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre;
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel

des certificats reçus;

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique et contenu du mémoire remis par le candidat : 40 %;
- le prix du repas : 60 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 4 novembre 2019, à 12 heures.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2019-05.

Renseignements complémentaires :

Les offres seront envoyées suivant les modalités définies sur la plateforme de dématérialisation :

<https://www.xmarches.fr>

La date limite de réception des offres est fixée au Lundi 4 Novembre 2019 A 12 HEURES dernier délai. les dossiers qui seraient remis après la date et l'heure fixée ci-dessus ne seront pas ouverts.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 4 octobre 2019.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Ville de Bohain-en-Vermandois.

Correspondant : Jean-Marc MONGUIN, Service comptabilité, 1 Place du Général de Gaulle, 02110 Bohain-en-Vermandois, , courriel : comptabilite@bohainenvermandois.fr.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Ville de Bohain-en-Vermandois.

Correspondant : Patrice VITOUX, directeur général des Services, 1 Place du Général de Gaulle, 02110 Bohain-en-Vermandois, , courriel : dgs@bohainenvermandois.fr.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens 14, rue Lemerchier 80011 Amiens Cedex 1, tél. : 03-22-33-61-70, courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr adresse internet : <http://amiens.tribunal-administratif.fr> .



BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Tribunal Administratif d'Amiens 14, rue Lemerchier 80011 Amiens Cedex 1, tél. : 03-22-33-61-70,
courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr adresse internet : <http://amiens.tribunal-administratif.fr> .